

# CLUBS EMPLOI

## CHARTRE DU CLUB

### 1. But du Club

Le Club est créé pour donner une possibilité de formation ou de perfectionnement à la technique de recherche d'emploi et faciliter la réinsertion des chercheurs d'emploi en leur assurant une continuité dans le soutien structuré.

### 2. Objectifs du Club et de ses membres

La finalité du Club reste le réemploi de chaque membre. L'enthousiasme mis à développer des activités communes ne doit pas s'exercer au détriment des recherches personnelles. Au contraire, le Club doit servir d'appui à ses membres et les dynamiser.

### 3. Activités du Club

- a) Réunion ½ journée par semaine pour tous les membres du Club.
- b) Aide à l'établissement de bilan personnel et professionnel.
- c) Support apporté à la technique de recherche d'emploi.
- d) Vérification et aide à la rédaction de CV, CV réduits et lettres de motivation.
- e) Simulation d'entretien d'embauche.
- f) Entretiens personnalisés avec l'animateur, si souhaité.
- g) Aide pour créer un réseau.
- h) Collecte et mise en commun d'offres d'emploi.
- i) Echange d'informations sur le statut des chercheurs d'emploi.
- j) Accueil et informations pour les nouveaux participants au Club.
- k) Diverses autres activités selon les besoins.
- l) Notions de communication.
- m) Comment assurer de meilleurs contacts au téléphone.

### 4. Animation des séances

Les structures du Club le permettent: un ordre du jour peut être adapté aux besoins immédiats des participants Le déroulement de la séance et son programme restent sous la responsabilité de l'animateur.

### 5. Accès aux locaux

L'accès aux locaux est strictement réservé aux membres actifs du Club. L'animateur responsable est seul à accorder une invitation exceptionnelle.

Une liste de présence est remplie par l'animateur.

## 6. Obligations des membres

Chaque membre apporte au Club et aux autres membres du Club son soutien en fonction de ses possibilités personnelles. Il s'engage à ne formuler aucune critique vis-à-vis d'un autre membre du Club.

Les membres du Club respectent une totale discrétion concernant l'identité des participants et ne divulguent pas à l'extérieur les discussions tenues durant les séances du Club.

## CLUB EMPLOI

**Université Ouvrière Genève (UOG), place des Grottes 3, 1201 Genève**  
**S'adresser à la réception, local "ARCADE"**



A pied, à 3 minutes de la Gare Cornavin

## Date et horaire

1<sup>ère</sup> séance, le lundi 23 septembre 2013, de 14h00 à 17h30, au local "Arcade".

*10 séances d'une ½ journée, hors vacances scolaires.*

## Renseignements

**Mairie de Troinex**  
Grand-Cours 8  
1256 Troinex  
Tél.: 022 784 31 11  
Fax: 022 784 39 08